

UNIVERSITE DE PICARDIE – UFR de MEDECINE
DEPARTEMENT de MEDECINE GENERALE

Madame, Monsieur,

Les étudiants de 2eme cycle (5^{ème} année) et les internes de médecine générale (7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} année) doivent effectuer un stage chez un médecin généraliste.

Votre médecin est un Praticien Agréé Maître de Stage des Université (PAMSU) par l'Unité de Formation et de Recherche de Médecine d'AMIENS.

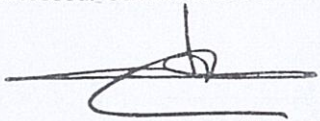
Sous la direction de votre médecin, les étudiants seront amenés au cours du stage à participer à la vie médicale du cabinet. Ils peuvent être autorisés, avec votre accord, à participer à la consultation, à effectuer certains actes, voire (pour les internes) à réaliser seuls des consultations.

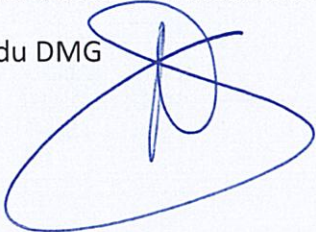
Merci d'accueillir avec compréhension ce jeune médecin car le stage chez le praticien généraliste est un élément essentiel de sa formation.

Néanmoins, si sa présence vous gêne, vous pouvez demander à être reçu seul.

Nous recueillerons avec intérêt toutes vos suggestions.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Doyen
Professeur Gabriel CHOUKROUN

Directeur de l'U.F.R. de Médecine

Pr A. SELLIER-PETITPREZ
Professeure associée en médecine générale
Directrice du DMG


Dr M. VINCENT
Maître de conférences associé
Coordonnateur du DES de MG
